

La justice pointe «un vice grave» à l'Université de Genève

Nomination Depuis 2019, le collège des professeurs de la Faculté des lettres empêche la promotion d'une linguiste. Or, il n'en a pas les compétences.

Luca Di Stefano

Un «vice grave et manifeste» a permis à un collège de professeurs de l'Université de Genève (UNIGE) de s'arroger des droits qu'il n'avait pas. Tout juste publiée, la décision des juges de la Chambre administrative est sans ambiguïté et pourrait avoir d'importantes conséquences sur une procédure qui dure depuis 2019.

Le jugement pointe la non-conformité d'une procédure de nomination au sein du département de linguistique, lui-même rattaché à la Faculté des lettres. En effet, depuis plus de cinq ans, le collège des professeurs de la faculté empêche une professeure associée, chercheuse de longue date, d'accéder au grade de professeure ordinaire. «Il s'agit d'un cas très clair de discrimination à la promotion», résume M^e Nathalie Borno, avocate de celle qui s'est élevée contre le fonctionnement de la faculté.

Opposition balayée

En réalité, la voie paraissait sans embûche pour la professeure de linguistique. Car en 2019, c'est le directeur de son département qui demande au doyen de la faculté d'ouvrir une procédure de nomination par appel afin qu'elle soit promue professeure ordinaire. Dans une carrière académique, la différence est loin d'être anodine; elle implique également une revalorisation salariale notable.

Deux mois plus tard, le collège des professeurs de la Faculté des lettres se réunit. À l'ordre du jour figure la procédure de nomination par appel. À 18 voix contre, quatorze pour et neuf abstentions, l'ouverture de la procédure de nomination est rejetée.

Le litige se matérialise à ce moment précis, car la linguiste demande accès au procès-verbal de la séance (qu'elle obtiendra de haute lutte, mais caviardé) et fait opposition. Pour cela, elle invoque «la promotion du



Pour l'avocate de la chercheuse, il s'agit d'un «cas très clair de discrimination à la promotion» au sein de l'alma mater (ici Uni Bastions). Le jugement conclut que la décision contrevient au règlement de l'institution.

sexe sous-représenté et le respect de l'égalité de traitement entre femmes et hommes conformément à la législation fédérale sur l'égalité».

De son côté, l'UNIGE balaie son opposition qu'elle déclare irrecevable. L'institution considère en effet que le collège s'est exprimé uniquement sur l'ouverture d'une procédure de nomination – une pratique usuelle –, laquelle n'est pas susceptible de recours selon le droit cantonal genevois.

La suite au Tribunal fédéral?

Pourquoi donc empêcher cette nomination? Aujourd'hui, le service de communication de l'UNIGE refuse de commenter un dossier qui peut encore être porté au Tribunal fédéral.

Mais M^e Nathalie Borno, elle, livre sa lecture des faits: «Ce vote était une manière d'écarter une candidate qui avait toutes les

compétences et qui, depuis plusieurs années, exerce dans les faits une fonction de professeure ordinaire en ayant repris toutes les responsabilités d'un professeur ordinaire qu'elle a remplacé, sans en avoir le titre ni le salaire.»

Des propos «dénigrants» à son encontre ont été tenus lors du vote par un des membres du collège des professeurs, dont le nom a été caviardé par l'UNIGE, poursuit M^e Borno: «Par ailleurs, ma cliente est une experte reconnue mondialement dans le champ de la linguistique informatique. Il s'agit d'une discipline qui a toujours été mal acceptée au sein de la Faculté des lettres.»

Loi sur l'égalité bafouée

Quoi qu'il en soit, le dossier a connu divers rebondissement en justice avant cet arrêt de la Chambre administrative. Tom- biné cinq ans après les faits, il va-

Un nouveau jardin urbain fleurit devant le Conservatoire de musique

Aménagement «Un grand waouh!» C'est l'expression utilisée mardi par Frédérique Perler pour commenter le résultat des trois mois de travaux qui ont permis la végétalisation et le pavement de l'esplanade du Conservatoire de musique, à la place Neuve. Pour la conseillère administrative de la Ville de Genève, «l'aménagement se justifie et met en valeur le lieu».

Quelque 1200 arbres, arbustes et plantes vivaces ont été plantés dans le but de reverdir l'espace. «C'est fou ce que l'on peut faire en retirant un peu de place à la circulation et à l'automobile pour la rendre à la population et à la nature», s'enthousiasme l'élue Verte.

Plusieurs places de parking ont en effet été dégrappées pour gagner du terrain. «Le parvis du Conservatoire s'est ainsi agrandi de 12 mètres, ce qui permettra aux parents des jeunes musiciens de ne plus être coincés devant la porte», apprécie Frédérique Perler.

Ce nouvel îlot de fraîcheur s'insère dans une place Neuve très minérale. Sur l'esplanade d'environ 500 m², plus de la moitié du revêtement du sol est constituée de matière perméable. Les eaux de ruissellement sont redirigées vers les nouvelles plantations pour irriguer les végétaux.

Accessibilité et mobilité

L'aménagement tient compte du caractère patrimonial du lieu. «L'une des places les plus monumentales de Genève, où se trouvent plusieurs bâtiments

classés, le Conservatoire, le Grand Théâtre et le Musée Rath», détaille Frédérique Perler.

Adaptées au réchauffement climatique, les espèces plantées auront des floraisons successives.

«Le parvis du Conservatoire s'est agrandi de 12 mètres.»

Frédérique Perler
Conseillère administrative chargée de l'Aménagement

Des pavés recouvrent l'entrée du Conservatoire pour assurer une continuité avec la cour du bâtiment, tout en conservant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Bancs et fontaine

Plusieurs bancs et une fontaine à boire garnissent l'espace végétalisé. Les places de stationnement supprimées ont été compensées dans le parking de Plainpalais.

De nouvelles places de livraison seront créées en juin dans les rues adjacentes, Calame et Bartholoni. La piste cyclable est conservée et la circulation automobile est maintenue sur une voie rétrécie.

Les travaux ont coûté 950'000 francs.

Judith Monfrini



L'esplanade a été inaugurée mardi. DR



Les célébrations incluent des concerts d'orgue contemporain (ici, la pianiste virtuose, Saya Hashino) et, entre autres, des rallies œcuméniques. DR

Les églises se lâchent le temps d'une nuit

Inédit Les institutions du canton s'appêtent à participer à la Nuit des églises, événement international inauguré en 2005 en Autriche sur le modèle de la Nuit des musées.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfo

Notre sélection parmi les 60 animations proposées

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les églises genevoises n'auront pas raté leur entrée dans la Nuit des églises. C'est en effet avec plus de 60 propositions, organisées dans une vingtaine de lieux de culte, que les institutions protestante, catholique et catholique-chrétienne du canton se sont lancées dans l'aventure labellisée, qui fête cette année ses vingt ans d'existence européenne.

La «Tribune de Genève» vous propose une palette de six célébrations très diversifiées.

1. Pilates sur chaise: au cœur d'un programme construit autour de la rencontre entre «corps et âme», l'Espace Madeleine vous invite à trois séances de Pilates sur chaise, de vingt minutes chacune, données par une étudiante en médecine (à 20 h, 21 h et 22 h). Une activité tout en douceur et contemplative pour se reconnecter librement à son être le plus profond, sous la lumière des vitraux.

2. Pop-orgue avec Saya Hashino à l'église Saint-Germain (de 17 h à 18 h 30): pianiste virtuose, notamment soliste pour l'Orchestre de la Suisse romande, Saya Hashino est une musicienne résolument libre. «Notre organiste titulaire est capable de jouer «Star Wars» à une messe pour enfants, comme du Freddie Mercury à un enterrement», s'enthousiasme le curé Jean Lanoy, qui aime à se laisser surprendre par les propositions de cette musicienne. Programme secret, mais assurément contemporain.

En Suisse depuis 2016

Objectif? Décloisonner ces lieux à l'apparence austère pour permettre à tout un chacun de les appréhender sous un autre jour, entre animations didactiques ou totalement insolites.

Face au succès rencontré, la manifestation qui se veut le plus largement populaire essaime dès 2009 dans les pays limitrophes, comme la République tchèque, la Hongrie, l'Allemagne ou encore la

3. Bénédiction des cyclistes et des vélos à la paroisse Saint-Martin, entre 22 h et 23 h Après la bénédiction des cartables des écoliers et celle des animaux de compagnie, «il est apparu presque logique de proposer aux Genevois de venir également bénir leurs vélos», relate Isabelle Poncet, coordinatrice en catéchèse. L'événement se veut aussi rassembleur que solennel. «On ne saurait ne bénir que les objets, tient-elle à souligner. Les personnes qui les utilisent sont plus importantes.»

4. Bible en chantée: pour ouvrir sa soirée, le temple de Plainpalais vous invite à partager quelques notes de musique à l'unisson, de 19 h à 20 h. Au programme, du gospel mais aussi des titres intemporels comme «La tendresse» de Bourvil ou «L'Auvergnat» de Brassens. Choristes et musiciens n'attendent plus que votre participation, active ou méditative. «Le temple est à vous», lance Jean-Michel Perret, aumônier de l'Université de Genève. Et ce jusqu'à la fermeture du piano-bar, à 23 h.

5. Initiation à la décoration florale liturgique à la basilique Notre-

Dame (17 h 30 à 18 h 30): proposé par l'équipe de fleuristes bénévoles, cet atelier invite à mettre la main à la pâte pour préparer les décorations florales des messes du week-end. Le tout en glanant de nombreux renseignements sur les prescriptions en la matière, entre codes couleur et variétés de fleurs. «Car on n'range évidemment pas une décoration liturgique de la même façon qu'un bouquet à offrir», souligne Sylvie Goanec, présidente du conseil de communauté.

6. Rallye œcuménique pour les jeunes dans la région Rhône-Mandement, de 18 h 30 à 22 h (inscriptions souhaitées: 076 693 58 42): entouré d'une petite équipe d'accompagnants, le pasteur Nicolas Genecand invite les 15-25 ans à un rallye au flambeau dans la campagne genevoise, de la gare de Russin au temple de Satigny. Au programme, 6 kilomètres de marche, avec des temps de chants, de jeux ou de méditation.

Toutes les animations sont gratuites et ne nécessitent pas de réservation (sauf rare exception). Plus d'infos sur nuitdeseglises.ch

Slovaquie puis l'Estonie. La Suisse entre dans le bal en 2016 avec le canton d'Argovie.

Il faudrait cependant attendre cette 5^e édition dans notre pays pour que le rendez-vous s'impose



Une voix d'or dans les Rues-Basses

Il y a foule ce midi-là à Bel-Air. Il fait beau, il fait chaud. L'autochtone est dans la rue. Votre Julie vient d'éviter un pépé en trottinette qui fait du 300 km/h. Ou plus. Pour se retrouver engluée dans une marée humaine crachée par un tram, Julie, que la promiscuité non consentie rend nerveuse, passe en mode guérillero sur terrain miné.

Quand soudain une voix la happe. Une voix de velours. Claire, juste, harmonieuse, à la fois douce et puissante. La voix, elle chante «Hallelujah» de Leonard Cohen. Un délice. Julie, brusquement toute chose, se laisse guider par la mélodie jusqu'à la rue de la Confédération. Il est là, devant la Chemiserie Centrale, tout seul, tranquille. Yeux mi-clos et gestuelle cool en diable, il fait la manche dans le tohu-bohu urbain.

Frisson de la chroniqueuse quand l'artiste attaque «Ain't No Sunshine» de Bill Withers, puis «Imagine» de Lennon. Toujours a capella ou presque. Seules l'accompagnent quelques notes de piano ou de guitare égrainées par son téléphone portable. Le troubadour des rues n'en fait pas des tonnes. On n'est pas à «The

Voice», Dieu merci. À peine se permet-il de fugaces échappées en falsetto, discrètes preuves qu'il en a sous le capot.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles, dit-on. Les passants ne l'écoutent guère. Ou si peu. Ils trottent dans tous les sens, s'époumonent dans leurs nateis, dévorent leurs sandwiches. Un garçonnet va lui toucher la main. Un type tout maigre, visiblement ivre, entame quelques pas de danse devant lui. Une femme enceinte revient sur ses pas pour jeter quelque mitraille dans la modeste caisse au pied du chanteur, où un carton indique son contact sur les réseaux sociaux.

Rentrée au bureau, Julie va y jeter un œil, bien sûr. Le soulman du bitume se nomme Vasmo. Il chante des airs africains et du gospel dans les mariages et les rues du sud de la France. Merci Vasmo. Tu as enchanté ma pause déjeuner.

Julie

Retrouvez les chroniques de Julie sur www.encrebleue.tdg.ch ou écrivez à Julie@tdg.ch



Un soulman au gosier de velours nommé Vasmo. DR

Le train Suisse-Londres ne passera pas forcément par le bout du lac

Trafic ferroviaire international D'ici à quelques années, vous pourriez vous installer confortablement dans un train direction l'Angleterre, sans changement. Le 9 mai dernier, le conseiller fédéral Albert Rösti et son homologue britannique Heidi Alexander ont signé une déclaration d'intention pour la création d'une ligne ferroviaire directe entre la Suisse et Londres. L'idée est alléchante, mais il n'est pas certain que cette connexion passe par Genève.

Contacté, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) précise qu'une mise en œuvre «réaliste» de cette liaison ne devrait pas avoir lieu avant 2030. «Cela implique la conclusion d'un accord interétatique, des clarifications techniques et opérationnelles approfondies ainsi que la construction de terminaux d'enregistrement en Suisse. Un calendrier précis n'a pas encore été fixé», ajoute Fabienne Bögli, responsable communication au Detec.

Le tracé, lui aussi, reste à discuter. La liaison passera logiquement par la France: «Les trains devraient circuler via l'Eurotunnel et le réseau ferroviaire à grande vitesse français. Les itinéraires possibles partiraient de Calais pour rejoindre Lille ou Paris.» Bien entendu, cette connexion transiterait ensuite sous la Manche par l'Eurotunnel.

Remplacer l'avion

À partir et à destination de quelle ville helvétique les trains circuleront-ils? Genève n'a pas l'assurance de voir transiter la ligne Suisse-Londres. Le choix de la communication (Detec) précise qu'une mise en œuvre «réaliste» de cette liaison ne devrait pas avoir lieu avant 2030. «Cela implique la conclusion d'un accord interétatique, des clarifications techniques et opérationnelles approfondies ainsi que la construction de terminaux d'enregistrement en Suisse. Un calendrier précis n'a pas encore été fixé», ajoute Fabienne Bögli, responsable communication au Detec.

Une fois ouverte, cette ligne permettra de rallier la capitale britannique en cinq ou six heures. Les autorités espèrent en faire une alternative aux vols entre les deux pays, tant pour les voyageurs d'affaires que de loisirs. Pour l'heure, aucune fréquence précise ne peut être avancée.

Emilien Ghidoni

PUBLICITÉ

Dénicheur de pépites suisses

Andreas Schollin-Borg
Fondateur de Batmaid

Bilan

ABONNEZ-VOUS SUR PROMO.BILAN.CH ABO 1 AN À -30%